

LE MOT DE LA PRINCIPALE,

Cette section sportive est le fruit d'un travail concerté entre les partenaires territoriaux (Mairie de Murat, Hautes Terres Communauté et Conseil Départemental), les établissements scolaires (Collège Georges Pompidou et Lycée professionnel Joseph Constant), le Ski Club du Lioran et les infrastructures sportives (SAEM, ESF).

Elle a pour objet de permettre à nos jeunes talents de concilier scolarité et pratique sportive. Les résultats scolaires sont une priorité et demandent un investissement conséquent : il en faut de la volonté, de la maturité, de la persévérance et de la motivation pour mener de front des études sérieuses avec des entraînements aussi réguliers qu'exigeants voire des compétitions en nombre.

Mais quel enrichissement, quel pari sur l'avenir, quelle fierté pour notre beau territoire de moyenne montagne que de miser sur ses jeunes pour porter haut ses couleurs.

Aussi, soyez convaincus que nous mettrons tout en œuvre pour vous permettre de vivre dans les meilleures conditions vos années collège et votre épanouissement sportif.

Yoanna SAUVAN-GRAINDORGE

Principale du Collège Georges POMPIDOU

Proviseure du Lycée Professionnel Joseph CONSTANT

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

A qui s'adresse la section ?

- A des élèves volontaires, motivés, d'un niveau scolaire satisfaisant et d'un bon niveau de ski alpin, désireux de concilier le sport et les études.

Organisation des études ?

- Les élèves peuvent être externes, demi-pensionnaires ou internes (par convention avec le Lycée Professionnel Joseph Constant).
Portes ouvertes du collège : Jeudi 12 mars 2020 à partir de 17h ;
Portes ouvertes du Lycée Professionnel samedi 14 mars 2020 de 9h à 16h avec visite possible de l'internat ou sur RV du lundi 9h au vendredi 16h.
- Les élèves de la section sportive sont intégrés dans les classes ordinaires du collège. Ils suivent le même cursus d'études que leurs camarades.
- Ils ont 3h de section ski (période 2) ou de séances préparatoires ou de récupération (période 1 et 3) chaque semaine à l'emploi du temps ce qui rend impossible le cumul avec certains enseignements facultatifs comme le latin. Ces heures se rajoutent aux heures obligatoires d'EPS et aux entraînements portés par le club.
- Les cours à rattraper de la période 2 sont déposés sur l'ENT (Environnement numérique de travail).

Organisation des entraînements ?

Période 1 : septembre à Noël : Préparation physique générale : Renforcement musculaire, endurance, coordination, circuit training et Préparation physique orientée : Endurance, parcours sportif, appuis (coordination + vitesse), renforcement musculaire.

Période 2 : Noël à mars : Pratique : Ski alpin – vitesse et disciplines techniques

Période 3 : avril à début juin : Récupération post saison hivernale : renforcement musculaire et activités de pleine Nature

Quand ?

- Le mardi et le vendredi après-midi de 15h30 à 17h en périodes 1 et 3 ;
- Le mardi de 8h30 à 12h30 en période 2.

Où ?

- Equipements municipaux et scolaires en périodes 1 et 3
- Station du Lioran en périodes 2 et 3

Tarifs

- Internes : 1 438.36 € par an (payables en trimestre ou en mensuel) (année 2020)
- Demi-pensionnaires : 511 € par an (payables en trimestre ou en mensuel) (année 2020)
- Participation forfaitaire aux entraînements : 150 € par an payables en 3 fois.

Une visite annuelle chez un **médecin du sport** est, par ailleurs, obligatoire (environ 60 euros à la charge de la famille) ainsi qu'un électrocardiogramme lors de la première année d'inscription en section sportive.

COMMENT POSTULER ?

Vous pouvez retirer le dossier de candidature auprès du collège, sur le site ENT du collège

(<https://georges-pompidou-murat.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>).

Le retourner avec les pièces demandées à : Madame la Principale

Collège Georges POMPIDOU

6 Rue d'Olonne sur mer

15300 MURAT

ECHEANCIER

Dépôt du dossier de candidature avant le mardi 17 mars 2020

Passation des tests d'admission le mercredi 25 mars 2020

ADMISSION

Critère d'admission an section ski :

- Le niveau scolaire ;
- Le niveau de ski et les capacités physiques.

Information par courrier aux familles des candidats non retenus, des candidats en liste supplémentaire et des candidats retenus proposés à Madame l'Inspectrice d'Académie pour affectation.

Mi - fin juin (selon calendrier rectoral) : affectation définitive et inscription au collège.

PIECES A FOURNIR

- Fiche individuelle (FICHE 1)
- Autorisation parentale (FICHE 2)
- Lettre de motivation du candidat (FICHE 2)
- Photocopies des bulletins scolaires (ou livret de compétence) de l'année 2018/2019 et début d'année 2019/2020
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski alpin

ORGANISATION DES TESTS

du mercredi 25 MARS de 12h45 à 17h

Aucun candidat ne sera autorisé à se présenter aux tests sportifs si le dossier scolaire complet n'est pas préalablement parvenu au collège.

Déroulement des tests

- 12h45 : Rendez-vous dans le hall bleu (téléphérique) à la station du LIORAN pour la 1^{ère} partie des tests sous la responsabilité des entraîneurs et de M. Ferraton.

- Les candidats devront être en tenue (**casque obligatoire**)
- Programme : **Echauffement libre** sur site de test suivi **d'une descente libre** et d'un **passage en slalom géant** non chronométré.

- 15h15 : retour à Murat au gymnase devant le collège.

- Une collation sera servie aux jeunes sportifs avant de subir la deuxième série de tests.
- Les candidats seront en tenue de gymnase (shorts et baskets).
- Programme : **Test d'endurance** (test navette) suivi **d'un parcours d'agilité** chronométré et **d'un test de détente verticale**.

La présence des parents est indispensable pour assurer le transport des élèves entre les différents sites de tests.

Etude des dossiers

Pendant ce temps de tests sportifs, les dossiers scolaires des candidats seront étudiés par la commission de suivi des élèves (Mme Sauvan-Graindorge et Mme Legrand) ;

Après les tests, les 2 commissions se regrouperont pour procéder à la sélection des candidats retenus.

Un courrier sera adressé à tous les candidats qui auront subi les tests pour les informer de la décision de la commission.

FICHE INDIVIDUELLE 2019-2020

ELEVE

Nom (en capitales)

Prénoms

Né le A Département

Rang dans la fratrie :

FAMILLE

Monsieur et /ou Madame

Adresse complète

Tel fixe portable

Adresse mail

SCOLARITE

Etablissement fréquenté actuellement :

Adresse complète :

Classe : Tel :

Classe souhaitée à la rentrée scolaire prochaine :

QUALITE SOUHAITEE (Entourez votre choix)

1 – Externe

2 – Demi-pensionnaire

3 – Interne au LP

INFORMATIONS SPORTIVES

Depuis combien d'années êtes-vous skieur / skieuse ?

Club sportif fréquenté :

Avez-vous participé à des compétitions depuis janvier 2018 ? (si oui, lesquelles et quels résultats ?) :

.....
.....
.....
.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (père, mère, tuteur)

Autorise mon fils /ma fille

à passer les tests d'entrée à la section sportive mixte ski alpin du Collège Georges POMPIDOU à MURAT.

J'atteste avoir contracté une assurance couvrant les risques éventuels pour cette journée.

Date :

Signature des parents,

LETTRE DE MOTIVATION DU CANDIDAT

Ecris en quelques lignes manuscrites les raisons pour lesquelles tu souhaites intégrer la section sportive.

[illegible]